École élémentaire PARILLY
8 avenue Jules Guesde
69200 Vénissieux
Tél : 04 78 01 49 38
Mail ce.0693961f@ac-lyon.fr

Compte-rendu du conseil d'école du 15 Juin 2023
Présents : **cf. émargement**

Excusés :
Inspectrice Lyon 8-Vénissieux : M. ARAGO
DDEN : M. Tournier
Parents FCPE : cf émargement
Enseignants : cf émargement
Infirmière scolaire : Mme Franco

Approbation du compte-rendu du Conseil d'école n°2

1- Vie de l'école

1.1 Présentation du rapport d'évaluation d'école :

Rappel des objectifs de l'évaluation d'école :

1/ Faire mieux réussir tous les élèves de l'école
2/ Améliorer le bien-être dans l'établissement
3/ Renforcer la dimension collective

La méthode utilisée : démarche participative de tous les acteurs, croisement des regards (auto-évaluation + évaluation externe), analyse collective, actions et plan de formation,
Cycle d'évaluation tous les 5 ans
Le travail d'auto- évaluation et d'évaluation à consister à l'étude dans 4 domaines :

- Les apprentissages et le suivi des élèves
- Le bien-être des élèves, le climat scolaire
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Le rapport est présenté pour chacun des domaines en 3 parties : points d'appui issus de l'évaluation, des pistes de réflexion à travailler ou à améliorer ou pour s'engager et enfin des priorités peut-être. (présentation du document)
Les éléments indiqués en rouge sont communs aux 3 écoles : Maternelles Parilly et Clos Verger et Élémentaire Parilly.

Pistes de réflexions principales :

- ➔ **Domaine 1** : Mise en place d'un outil commun aux trois écoles pour suivre les élèves avec des situations
- ➔ **Domaine 2** : Livret d'accueil pour toutes les personnes qui interviennent au sein de l'école (périscolaire, nouveau professeur etc.) + préconisation des projets innovants. L'école se lance dans « l'école faisons-la ensemble » avec des classes flexibles (30 000€ donnés par l'Education Nationale) + renforcer les liens scolaire/périscolaire.
- ➔ **Domaine 3** : harmoniser les temps d'échanges avec le collège + essayer de collaborer avec les parents pour l'usage de la BCD + préconisation de développer les outils informatiques.
- ➔ **Domaine 4** : besoin d'une assistance sociale auprès de la mairie + continuer de mobiliser les familles + investir l'ENT.

1.2 Présentation du dispositif national pHARe

Le programme pHARe **est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées fondé autour de 8 piliers :**

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVCC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

Ce programme de lutte contre le harcèlement pHARe a été généralisé à toutes les académies. Il est **obligatoire dans tous les collèges et toutes les écoles élémentaires depuis la rentrée 2022**.

Un plan de formation et d'accompagnement a été proposé dans toutes les académies à destination de tous les personnels ressources (5 par collège, 5 par circonscription du premier degré). Huit journées de formation consacrées au repérage et à la prise en charge des situations de harcèlement et de cyberharcèlement sont prévues, échelonnées sur deux ans.

Au cœur du programme pHARe, **une plateforme digitale** dédiée à la lutte contre le harcèlement regroupe :

- tous les contenus éducatifs destinés aux ambassadeurs collégiens, aux élèves du CP à la 3e et aux adultes (parents, personnels)
- les outils de suivi pour les chefs d'établissement, directeurs d'école, IEN et superviseurs académiques

Une action de prévention du harcèlement est en vigueur à l'école et sera davantage développée et étendue. Cette thématique sera travaillée chaque année et dans chaque niveau de classe, du CP au CM2 (et cela jusqu'en 3ème au collège), et des actions pédagogiques seront menées en classe et sur les temps périscolaires.

Repérer une situation de malaise est une priorité pour l'ensemble de l'équipe pédagogique. Toutefois, certains enfants cachent leurs émotions à l'école, et s'expriment dans la famille. Il est fondamental que toutes les situations soient connues de l'école afin qu'elles soient traitées.

Certaines situations peuvent être des situations de harcèlement, d'autres non. L'équipe ressource pHARe de la circonscription interviendra, évaluera chaque situation et répondra à la problématique en utilisant le dispositif qu'elle jugera le plus approprié à la situation.

Une communication auprès de toutes les familles, de tous les élèves et à l'ensemble de la communauté éducative sera établie à la rentrée.
La FCPE propose de se rapprocher de la MAE si l'équipe enseignante a besoin de ressources.
L'idée d'une boite où déposer des mots anonymement pour dénoncer des situations problématiques est proposée par les parents d'élèves.

1.3 Présentation des modifications du système de ceintures / gestion des comportements

Le système des ceintures a été à l'ordre du jour de conseils de maîtres durant cette dernière période de l'année. Cette réflexion a émané du travail fait lors du rapport d'auto-évaluation de l'école et aussi lors de l'observation et de son usage cette année avec les élèves.
Afin que ce système soit plus lisible pour tous. Les règles ont été identifiées et déclinées en 6 règles distinctes.

- R1 : respecter tous les adultes
- R2 : Respecter tous les enfants
- R3 : Respecter le matériel et les lieux communs
- R4 : Respecter les règles de prise de parole
- R5 : Respecter les règles de déplacement
- R6 : Être responsable de soi

Ses 6 règles sont complétées bien sûr par le règlement intérieur de l'école.
Il sera ainsi plus facile de s'y référer en cas de manquement à l'une d'entre elles ou au règlement intérieur de l'école en vigueur.

1.4 Labellisation E3D – renouvellement – commission de labellisation

Le mardi 25 avril, la commission E3D composée de 4 enseignants et la direction de l'école a participé à l'évaluation de la candidature de l'école pour le renouvellement du label E3D pour les prochaines années – 2023-2026.
Le jury était composé des membres du groupe EDD départementale ainsi que de Mme Moulin CPC de la circonscription Vénissieux – Lyon 8.
Un travail conséquent a été présenté pour valoriser l'ensemble de l'engagement dans la démarche EDD de l'école.
Les points d'appuis qui en ressort sont :

- Tous les enseignant(e)s et leurs élèves sont impliqués dans les actions.
- Un partenariat important est développé avec des associations et la collectivité territoriale.
- De nombreux projets diversifiés ont pour objectifs des objectifs en développement durable.
- De nombreuses actions impliquent les familles.

Les points à développer :

- Mettre en place un comité de pilotage élargi avec les partenaires (parents d'élèves, élèves, élus, associations, ...)
- Contractualiser le rôle spécifique des éco-délégués
- Valoriser davantage la communication externe pour valoriser les actions menées

- Formaliser de façon plus explicite les objectifs ciblés par année.

La proposition au niveau 3 de la labellisation a été demandée soit le niveau EXPERT. Nous étions au niveau 2 – APPROFONDISSEMENT de 2019 à 2022.
La proposition sera entérinée en septembre lors d'une cérémonie de remise du label.

La FCPE soumet l'idée à l'école de participer aux « jardins fleuris » de la Mairie de Vénissieux.

1.5 Organisation de la fin de l'année scolaire :

Liaison GS/CP :
La réunion pour les nouveaux parents de CP aura lieu lundi 19 juin prochain.
Des portes ouvertes aux futurs parents de CP des classes de CP se sont déroulées pendant deux semaines (17 familles inscrites)
Des temps de rencontres (jeux collectifs / tutorat), de visites et d'échanges se sont déroulés ou se dérouleront jusqu'au 26 juin avec les GS, CP et CM1.
La cérémonie de la passerelle sera le dernier temps pour finaliser ce projet de liaison le mardi 27 juin.

Liaison CM2/6ème :
En ce qui concerne la liaison CM2/6ème, les classes de CM2 se sont rendues au collège GRIGNARD pour participer à des cours avec des élèves de 6ème et ont visité le collège. Des portes-ouvertes ont été organisées le 30 mai dernier.
Le 28 juin, les enseignantes participeront à un conseil École/ Collège avec la direction de l'école pour organiser la rentrée de nos élèves en 6ème. (constitution des classes, transmission des dossiers, bilan des actions de l'année)

EBEP : Des conseils de cycle sont organisés avec la présence des membres du RASED pour préparer la rentrée et transmettre les informations concernant les élèves aux enseignant(e)s du niveau supérieur

Des stages de réussite sont organisés à l'école du 10 au 13 juillet à l'école et un stage pour les CM2 futurs 6ème en août au collège V. Grignard du 28 au 31 août.

1.6 Bilan des actions et projets pédagogiques

Cycle Piscine : CM2 – Validation, pour une partie des élèves du « savoir nager ».
Il n'y aura pas de cycle piscine pour les élèves de Cm2 l'an prochain en raison de la fermeture d'une des piscines de Lyon. Les créneaux des CM2 sont réquisitionnés pour les élèves de CP et CE1 au CNI.
Les parents de la FCPE précisent que les enfant peuvent le passer aussi en dehors de l'école.

Médiation par les pairs : plusieurs médiations se sont déroulées depuis le retour des vacances d'Avril. Durant le premier trimestre 2023, une nouvelle campagne de recrutement de médiateurs avec une formation des élèves retenues se déroulera pour remplacer les médiateurs partant au collège.

Cafés-parents : questionnaire à venir - à la rentrée – prochain et dernier café parent de l'année le 30 juin

Accompagnement scolaire : fin le mardi 13/06
Projet APIEU : Classes de CE2/CM1 et les classes de cycle 3 Projet autour des transports doux. ½ journée d'intervention en classe + 1 journée entière de sortie (transport + paysage). Interventions et expériences riches qui ont suscités beaucoup d'intérêt par les élèves.
Projet classe verte Eyzin-Pinet : Classe de CP/CE2 + CM1/CM2 (Mme Grand et Maneval) : une semaine fin mai. La semaine s'est très bien déroulée.
Projet musique : classes de CE2/CM1 (Mme Pineau) + CM1/CM2 (Mmes Grand et Maneval) + CM2 (Mme Duraffourg). Restitution avec un petit spectacle le 3 juillet après l'école – présentation du travail accompli

Les olympiades : nouvelle édition le mardi 27 juin

Intervention de l'infirmière scolaire Mme Franco
-Travail de prévention autour de la puberté auprès des classes de CM2 en binôme avec les enseignantes en cours suscite quelques remarques. Nous nous référons au cadre réglementaire des programmes de l'éducation nationale – Partenariat avec Mme Franco pour mener ses séances.
Une enquête nationale avec un questionnaire et une réflexion interne de l'équipe enseignante ont eu lieu lors du conseil de maîtres début juin et nous mène à la formalisation d'une programmation en éducation à la santé du CP au CM2 dès la rentrée 2023

1.7 Préparation de l'année scolaire 2023/2024 :

- Concernant les effectifs de la rentrée, ils sont stables :

CP : 74, CE1 : 65, CE2 : 71, CM1 : 72, CM2 : 64 soit 346 élèves.
Nous communiquerons sur les classes multi-niveaux prochainement.

- Quelques changements dans le personnel : C'est avec regret que nous

devons accepter les départs de Mmes Sibomana et Crozet qui nous quittent pour d'autres horizons. Nous les remercions pour le travail accompli auprès des élèves et de notre équipe. Nous leur souhaitons une bonne continuation tout comme M Godet qui a assuré toute l'année le remplacement de Mme Hannot.
Nous ne savons pas si Mme Legon poursuivra les compléments de temps partiels l'an prochain.
Nous sommes contents d'accueillir de façon permanente Mme Besse.
Vous voudrez bien prendre note du changement de nom de Mme Salles qui devient Mme Vieillard.

- **De nouveaux projets pour l'année prochaine :**
  - Projet musique pour les classes de CP et de GS dans le cadre de la liaison GS/CP
  - Projet musique et EDD –« jardin de sons » pour exploiter et faire vivre la cour végétalisée
  - Projet arts plastiques en attente de validation
  - Projet théâtre pour les classes de Mmes Grand et Maneval
  - Projet cirque renouvelé pour 3 ou 4 classes en attente de validation
  - Demande de labellisation de l'école Génération 2024 dans le cadre des JO

2.Partenariat avec la mairie

2.1 -**Travaux et entretien dans l'école :**

- Poursuite des travaux – 2ème phase durant l'été 2023 - nettoyage des locaux

- Réhabilitation du bâtiment annexe - suite : travaux d'électricité et de peinture, rénovation des sols : Restaurant scolaire , infirmerie, paliers - cages d'escaliers et couloirs de circulation
- Installation de l'ascenseur, création de sanitaires et local de rangement pour les agents
- Bâtiment principal : Rénovation du couloir de la direction et des salles qu'il dessert – peinture, électricité, sols et aménagements de placards coupe-feu.

Attente de la réponse de l'IA-DASEN – fermeture anticipée de l'école

- **Intervention M.YAZAR** (élu de la mairie) :
Présentation du projet de piétonisation de la rue Jeanne LABOURBE : comité mis en place (voirie, sécurité, adjoint d'éducation). Le dossier a avancé. L'accord d'aménagement est accepté. Fermeture de la rue Jeanne Labourbe de la place Jeanne d'Arc au carrefour avec l'avenue Jules Guesde – et aménagement du carrefour – suppression du terre-plein sur l'avenue Jules Guesde.
Les travaux sont prévus cet été 2023 + installation de barrières pompiers.
A la rentrée 2023, présence de la police municipale pour gérer le nouvel aménagement

2.2 - **Les crédits attribués** :
Les montants sont inchangés à savoir

	Fournitures	Crédits libres	Abonnement
Élémentaire	**31 € / enfant**	**6 € / enfant**	**92 €**
Rased	**408€**	**172€ par poste**	**92 €**
Upe2a	**470€**		

Le budget disponible actuellement pour les commandes représente 80% du budget prévu, les 20% restants seront disponibles en septembre.
Sur les 31€/élève sont déduits : **7,68 € / /élève** pour le papier, l'achat du matériel d'EPS, les fournitures de bureau direction, la commande de livres, la commande d'art plastique soit un réel de 23€ pour les fournitures et les fichiers et jeux de cour /classe
155,76€ pour 2 classes – soit 8 cars pour l'année financés dans un rayon de 50km aller-retour

Interrogation sur une participation financière pour l'adhésion à l'USEP à la FCPE
Demande de participation financière à la Mairie également aux différents projets.
La FCPE souligne le fait que l'école est censée être gratuite mais qu'il y a beaucoup de fournitures scolaires qui restent à charge des familles.
Idée de faire évoluer les choses auprès de la mairie pour une révision des budgets ?
Mme Murigneux explique qu'un comité avec la mairie et les directions d'école étudie cette question des budgets depuis cette année. Les résultats devraient être connus ultérieurement

2.3 - **Inscription école/périscolaire**

Fin du périscolaire le mardi 4 juillet - pas de périscolaire le 6 et 7 juillet.
Bilan annuel : beaucoup d'enfants inscrits sur le temps périscolaires, plus que l'année dernière.
Temps festif le 20 juin sur le temps périscolaire avec un temps de représentation des activités.
Fonctionnement de la restauration scolaire : l'organisation sera renouvelé l'année prochaine : 1er service pour les classes de CP/CE1/CE2 et 2ème service pour les CM1/CM2.
Les inscriptions doivent être faites au plus tard le vendredi 30 juin pour permettre une fréquentation des différents accueils dès le lundi 4 septembre. Pour les inscriptions réalisées après le 30 juin, la fréquentation de la garderie du matin et de la restauration scolaire ne sera possible qu'à compter du lundi 11 septembre 2023 au plus tôt (et sous réserve du respect du délai des 5 jours calendaires de prévenance) et à partir du 18 septembre pour l'accueil périscolaire du soir et du mercredi en fonction des places disponibles.
Message de relance auprès des familles par mail.
Les garderies du matin et du soir seront mises en place dès le 1er jour de la rentrée.

3.Partenariat avec les parents

- Kermesse : La kermesse est prévue le 30/06/2023 : une partie spectacle (sur le parking) et une partie jeux
Recherche de parents pour l'organisation, tenue des stands et rangement
Peu de parents mobilisés lors de la réunion du 13/06

- Bilan de l'année 2022-2023 : actions menées
– Vente de gâteau
– Vente objet personnalisé : foutas - 140 commandes sur l'école

- Communication : communiquer les actions mises en place par les parents sur le blog. Demande formulée par la FCPE : Mme DAUBARGUES accepte.

Séance levée à 19h15 La Directrice, Mme DAUBARGUES